

## UN MOIS / UNE ACTION ÉCOLOGIQUE

Tous les mois, une action phare de la ville en matière de développement durable est mise en avant. La signature entre la ville et la SNCF concernant la vente du terrain du futur écoquartier marque une étape importante dans la conversion écologique de Pantin. D'où la volonté de démarrer cette rubrique, à la date du 14 novembre 2018.

### FÉVRIER 2021



© Adobe Stock

### LEMON TRI, ENTREPRISE PANTINOISE, RECYCLE LES MASQUES CHIRURGICAUX

Lemon Tri, entreprise pantinoise, décide d'agir pour contrer le nouveau fléau pour l'environnement : le masque chirurgical jeté un peu partout dans les rues et particulièrement nocif, puisque non-biodégradable. Spécialisée dans la création de systèmes intelligents de collecte des emballages, l'entreprise intègre la filière française de recyclage des masques, grâce à laquelle ils sont transformés en t-shirts. L'ambition de Lemon Tri ? Trouver des entreprises en Île-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui acceptent de récupérer les masques à l'aide des collecteurs fournis. Après un premier compactage réalisé par Lemon Tri, les déchets sont acheminés vers la bonne filière de traitement.

["Et vos masques deviennent t-shirts", article de Guillaume Gesret, publié dans Canal n°293, janvier/février 2021, p. 20.](#)

### JANVIER 2021



© Faujour

## PANTIN MAÎTRISE SON IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Dans la suite logique du Plan Climat air énergie territorial (PCAET), adopté en 2017, la ville de Pantin entend introduire de nouvelles mesures visant à réduire son impact environnemental. Trois actions sont annoncées pour cette année : le repérage des bâtiments et activités les plus énergivores ; l'adhésion au programme de management environnemental et de labellisation Cit'ergie, afin que la ville soit évaluée et auditée par un organisme tiers et neutre ; et l'évaluation de l'impact sur le climat de chacune de ses dépenses.

["Pantin décarbone ses actions", article de Christophe Dutheil, publié dans Canal n°293, janvier/février 2021, p. 22.](#)

## DÉCEMBRE 2020



© ville de Pantin

## UNE NOUVELLE SUBVENTION POUR L'ACHAT D'UN VÉLO

Avec une nouvelle subvention pour favoriser les mobilités douces, la ville de Pantin continue sa lutte contre la pollution atmosphérique. En 2019, une première subvention est créée avec l'aide forfaitaire de 200 euros pour l'acquisition d'un vélo électrique (VAE). Aujourd'hui, il s'agit d'attribuer une aide d'un montant de 100 euros à tous les habitants de plus de 15 ans, pour l'achat d'un vélo mécanique neuf ou d'occasion. Un moyen, pour les Pantinois, de participer à une transition écologique devenue indispensable.

["Tous en selle !", article de Christophe Dutheil, publié dans Canal n°292, décembre 2020, p.24.](#)

## NOVEMBRE 2020



© DR

## PLUS DE VERT AVENUE DU 8-MAI-1945

Suite à la consultation publique qui a eu lieu en septembre 2019, l'avenue du 8-mai-1945 sera plus verte et axée sur les mobilités douces. Avec une bande végétalisée parallèle à la piste cyclable bidirectionnelle, 18 nouveaux arbres en plus des 23 existants et un éclairage avec des LED basse consommation, la ville de

<https://participatif.pantin.fr/tous-engages-pour-lecologie/un-mois-une-action-ecologique>

Pantin confirme son ambition écologique. Des travaux qui ont commencé à l'automne (le retard est dû à la crise sanitaire) et devraient s'achever au printemps 2021.

["Nouveau souffle pour l'avenue du 8-mai-1945" article de Frédéric Fuzier, publié dans Canal n°291, novembre 2020, p.29.](#)

## OCTOBRE 2020



© ville de Pantin

## DES CENDRIERS À VOTE

Depuis la rentrée, l'association Alfred Keichua, en partenariat avec la ville de Pantin, propose des "cendriers à vote" sur les places de la Pointe, Jean-Baptiste Belley, François Mitterrand, Salvador Allende et au niveau des entrées de la galerie Hoche, du Ciné 104, de la poste des Quatre-Chemins et de la Cité fertile. Le principe ? À chaque cendrier, une question à laquelle on répond en introduisant son mégot sous la réponse choisie. Chaque fumeur est ainsi invité, par le jeu, à jeter son mégot... proprement ! Ce nouveau projet de l'association Alfred Keichua, lauréate 2019 de l'appel à projets Territoire zéro déchet, initié par Est Ensemble, entend réduire les déchets sur les trottoirs et sensibiliser les habitants à la préservation de leur environnement.

["On ne mégote pas sur les déchets" article de Frédéric Fuzier, publié dans Canal n°290, octobre 2020, p.19.](#)

## SEPTEMBRE 2020



© iStock

## L'ÉLECTRICITÉ VERTE SE DÉPLOIE À PANTIN

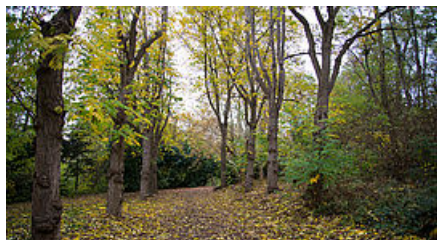
Le centre administratif et l'école Saint-Exupéry de la ville de Pantin vont se doter d'une énergie renouvelable nouvelle génération. Déjà adepte de l'électricité verte depuis plus de trois ans par l'intermédiaire du Sipperec (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication), la

<https://participatif.pantin.fr/tous-engages-pour-lecologie/un-mois-une-action-ecologique>

Ville passe une nouvelle étape en matière d'écologie en choisissant d'utiliser une électricité verte issue d'exploitations éoliennes, photovoltaïques ou hydro-électriques. Ce système, limité pour le moment à deux bâtiments publics, s'étendra dans le paysage pantinois dans les années à venir.

["De l'électricité plus verte que verte !" article de Frédéric Fuzier, publié dans Canal n°289, septembre 2020, p.28.](#)

## JUILLET/AOÛT 2020



© ville de Pantin

## UN LABEL ÉCOLOGIQUE POUR 29 ESPACES VERTS PANTINOIS

Gestion écologique des parcs, jardins, squares, parvis... mais aussi préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, c'est ce que récompense le label Ecojardin, soutenu par l'Agence régionale de la biodiversité. Au total, ce sont sept champs de compétences passés au crible et récompensés : exploitation des sols, utilisation de l'eau, protection de la faune et de la flore, accueil et sensibilisation du public, gestion du matériel, formation des jardiniers... 29 sites sont aujourd'hui labellisés à Pantin avec l'objectif que le label concerne bientôt l'ensemble des espaces verts de la ville.

["Label gestion écologique !", article publié dans Canal n°287, avril 2020. Numéro de Canal suspendu en raison de la crise sanitaire.](#)

## JUIN 2020



© ville de Pantin

## PISTES CYCLABLES PROVISOIRES : L'ÉPIDÉMIE FAVORISE DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

Les trois axes principaux de Pantin se sont vus équipés, dès la fin du confinement, de "corona-pistes" : 11,5 km de pistes cyclables provisoires pour encourager la pratique du vélo en ville.

Moins polluant et permettant de garder ses distances avec les autres usagers des transports (au contraire des transports en commun ou des trottoirs empruntés par les piétons), le vélo continue de se développer à Pantin.

Un coup d'accélérateur pour l'une des mesures phares du plan vélo adopté en 2019 !

["Des pistes à suivre", article de Alain Dalouche publié dans Canal n° 287, juillet-août 2020.](#)

<https://participatif.pantin.fr/tous-engages-pour-lecologie/un-mois-une-action-ecologique>

## MAI 2020

En raison de la crise sanitaire, l'activité municipale a été suspendue.

## AVRIL 2020

En raison de la crise sanitaire, l'activité municipale a été suspendue.

## MARS 2020

En raison de la crise sanitaire, l'activité municipale a été suspendue.

## JANVIER/FÉVRIER 2020



© Faujour

## NUIT NOIRE DANS LES PARCS ET JARDINS

Il est désormais prouvé que la lumière artificielle produite par l'éclairage nocturne constitue une forme de pollution à part entière. Si, dans les villes, les lampadaires peuvent être un gage de sécurité, leur rayonnement a des conséquences néfastes sur les animaux. En bouleversant le rythme biologique de certaines espèces, en repoussant certaines autres comme les lucioles ou les oiseaux, ou en accentuant la domination des prédateurs, l'éclairage nocturne compromet la biodiversité. D'où la décision de la ville de Pantin d'éteindre les lampadaires dans la plupart de ses parcs toute la nuit.

["Éteins la lumière..."](#) article de Christophe Dutheil, publié dans Canal n°285, janvier-février 2020, p17.

## DÉCEMBRE 2019



© ville de Pantin

## JOLIOT-CURIE LABELLISÉ ÉCO-COLLÈGE

Un éco-collège s'engage concrètement pour la planète. Faire du sport tout en participant au nettoyage des rues, c'est le défi lancé le 13 novembre aux collégiens pantinois de Joliot-Curie qui ont participé à leur première éco-run. Armés de sacs de tri, de gants et de baskets, deux classes de 5<sup>è</sup> et 4<sup>è</sup> ont ainsi participé à rendre l'environnement urbain plus propre. Accompagné par des agents de la ville, cette course écolo est l'occasion pour les élèves d'appréhender différemment leur environnement, de comprendre comment trier et pourquoi il est nécessaire de la faire. A la clé : 100 kilos de déchets collectés !

["Courir pour la planète" article de Frédéric Fuzier, publié dans Canal n°284, décembre 2019, p27.](#)

## NOVEMBRE 2019



© ville de Pantin

## RÉPARER, RECYCLER, RÉUTILISER : ZOOM SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Entre start-up innovantes, associations engagées et initiatives d'habitants, l'art du réemploi est un secteur en ébullition à Pantin. En plus de ses vertus écologiques, le recyclage constitue plus qu'un mode vie, c'est une filière économique à part entière avec à la clé, des vocations et du travail ! Etat des lieux des enjeux, des pratiques et des acteurs de l'économie circulaire locale.

["Rien ne se perd, tout se transforme", article de Tiphaine Cariou, publié dans Canal n°283, novembre 2019. Extrait du dossier "L'économie circulaire a du bon", p.4-9.](#)

## OCTOBRE 2019



© ville de Pantin

## L'ÉCOLOGIE : LA GRANDE GAGNANTE DU BUDGET PARTICIPATIF #2

12 octobre : les projets lauréats du deuxième budget participatif sont annoncés. Une édition qui a surpassé la

<https://participatif.pantin.fr/tous-engages-pour-lecologie/un-mois-une-action-ecologique>

première en nombre de dossiers déposés et en votants. Sur les 48 projets soumis au vote, 15 sont cette année primés. Une serre urbaine, des brumisateurs et des jets d'eau, un système de sécurisation des déplacements à vélo, des plantations d'arbres, des composteurs, un parking pour deux-roues...: les deux-tiers proposent une idée écologique. Sous la surveillance de l'observatoire des engagements, les projets ont un an pour être concrétisés par les équipes de la ville.

["Quinze projets primés et au moins un lauréat par quartier", article de Frédéric Fuzier, publié dans Canal n°283, novembre 2019,p.12-17.](#)

## SEPTEMBRE 2019



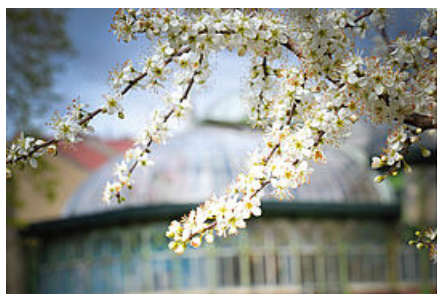
© ville de Pantin

### UN IMMEUBLE POUR LES CIRCUITS COURTS

« Inventons la Métropole du Grand Paris » est un appel à projet européen qui distingue les initiatives les plus écologiquement ambitieuses en matière d'urbanisme. Pour sa deuxième édition, Pantin a de nouveau été distinguée. Cette fois, c'est un projet d'immeuble à l'angle des rues Candale et Méhul qui a été retenu. Comme le stipulait le cahier des charges réalisé par la ville, le programme mêlera logements et activités économiques. En plus d'être irréprochable dans ses matériaux, le lieu sera en grande partie dédié aux circuits courts : épicerie bio, toiture dévolue à l'agriculture urbaine, restaurant d'application s'approvisionnant sur place... Ouverture prévue en 2022.

["Les circuits courts grandeur nature", article de Frédéric Fuzier, publié dans Canal n°281, septembre 2019, p.24.](#)

## JUILLET/AOÛT 2019



© ville de Pantin

### RÉCONCILIER LA NATURE ET LA VILLE

On connaît bien désormais la valeur que chaque arbre représente, notamment en milieu urbain dense. Un arbre, c'est un peu de vivant et de vert dans un paysage minéral souvent figé. Un arbre, c'est de la fraîcheur

<https://participatif.pantin.fr/tous-engages-pour-lecologie/un-mois-une-action-ecologique>

quand il fait trop chaud. Un arbre, c'est plus de biodiversité, plus d'insectes et d'oiseaux. Enfin, un arbre, c'est un transformateur à CO2, et donc un allié de poids contre le réchauffement climatique... En édictant une Charte de l'arbre, la ville de Pantin montre tout le soin qu'elle porte à son patrimoine arboré. Jardiniers de la ville et acteurs de l'habitat (promoteurs, concessionnaires de réseaux et bailleurs notamment) sont ainsi conduits à partager des pratiques responsables et durables. Avec 5 objectifs prioritaires : protéger, renouveler, sensibiliser, innover, évaluer.

[" Les arbres mieux protégés ", brève publiée dans Canal n°280, juillet-août 2019.](#)

[La Charte de l'arbre](#)

## JUIN 2019



© ville de Pantin

### CONCOURS « UN JARDIN CÔTÉ RUE » : METTRE LA VILLE AU VERT

On peut habiter un appartement et avoir la main verte ! A Pantin, pas besoin d'avoir un pavillon et un jardin ou d'exceptionnels talents de jardiniers pour participer au concours « Un jardin côté rue ». Comme chaque année, la ville récompensera à l'automne tous les amateurs de jardinage ayant candidaté, qu'ils aient fleuri une terrasse, un pan de mur, un simple balcon ou le rebord de leurs fenêtres. Les plus chanceux, ceux qui possèdent un terrain privé ou ont accès à un jardinet devant leur immeuble peuvent aussi se porter candidat. Planter des fleurs, des fruits ou des légumes... tout est possible !

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 juillet.

1<sup>er</sup> prix : une visite guidée des jardins de Versailles

Concours Un jardin côté rue

## MAI 2019



© Métropole du Grand Paris

### QUALITÉ DE L'AIR : LA VILLE ET LA MÉTROPOLÉ S'ENGAGENT

Face à l'urgence climatique, la Métropole du Grand Paris a mis en place une Zone à faibles émissions (ZFE) visant à protéger les populations dans les zones denses les plus polluées. Le principe : encourager la

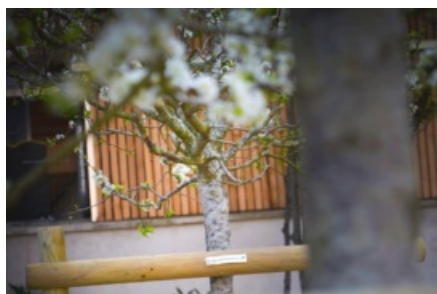
<https://participatif.pantin.fr/tous-engages-pour-lecologie/un-mois-une-action-ecologique>



circulation des véhicules les moins polluants. Dès le 1<sup>er</sup> juillet, certains véhicules auront ainsi un accès restreint à Pantin. Pionnière en la matière, la ville de Pantin accompagne cette mesure en votant la création d'une prime écologique allant jusqu'à 1000€ pour les habitants souhaitant acquérir une nouvelle voiture, plus propre. Cette prime complète les aides de l'Etat et de la Région déjà existantes.

[" S'engager pour la qualité de l'air ", article de Guillaume Gesret, publié dans Canal n°278, mai 2019. Extrait du dossier " Pour voir la ville en vert ", p. 4-12.](#)

## AVRIL 2019



© ville de Pantin

## LES ARBRES FRUITIERS DU BUDGET PARTICIPATIF : LES VERGERS S'INVITENT EN VILLE

En 2018, Pantin a lancé son premier budget participatif. 500 000€ et 8 projets lauréats, dont un qui s'inscrit pleinement dans la démarche de verdissement menée par la ville. Planter des arbres fruitiers dans un parc de chaque quartier. Retrouver le plaisir de cueillir et manger les fruits à l'arbre, apprendre le rythme des saisons, la pousse des fruits... Et puis ramasser, compoter, confiturer ou faire des gâteaux, comme lorsque Pantin, avant le début de l'ère industrielle, était connue pour ses vergers ! Arrivé en 4<sup>e</sup> position, le projet de Christine Clin et Thierry Arredondo a recueilli 1 300 votes. C'est le premier des projets lauréats 2018 à être inauguré. Rendez-vous square Lapérouse samedi 13 avril, avec pelle et engrais naturel pour mettre en terre 8 arbres : 1 abricotier, 2 cerisiers, 1 cognassier, 2 pommiers, 2 pruniers, sur la quarantaine d'arbres qui seront plantés au total.

[Projet des arbres fruitiers dans Pantin, site internet du Budget participatif.](#)

## MARS 2019



© ville de Pantin

## UN COMITÉ VÉLO OUVERT À TOUS

Pour favoriser la pratique du vélo, mode de déplacement doux et non polluant par excellence, Pantin s'apprête à lancer un grand plan vélo. Pistes cyclables, implantation de stations Vélib', nouveaux sens de <https://participatif.pantin.fr/tous-engages-pour-le-cyclisme/un-mois-action-ecologique>

circulation, zones 30..., les experts du territoire que sont les habitants, les associations et les acteurs économiques sont sollicités pour participer à la réflexion et co-définir les grandes lignes de ce plan. Du 1<sup>er</sup> au 31 mars, les usagers ont un mois pour poser leur candidature et rejoindre, peut-être, le comité vélo qui sera constitué le 4 avril sur tirage au sort.

[" Rejoignez le comité vélo ", article de Frédéric Fuzier, publié dans Canal n°276, mars 2019, p.27.](#)

## FÉVRIER 2019



© ville de Pantin

## UN NOUVEAU SQUARE AUX QUATRE-CHEMINS

Dans le cadre du nouveau plan de rénovation urbaine des Quatre-Chemins (NPRU) et après avoir réussi à éradiquer tout un îlot d'habitat insalubre, Pantin lance les travaux du nouveau square, 1000m<sup>2</sup> dévolus aux enfants et aux familles. Il s'agit du troisième espace vert présent dans le quartier après le parc Diderot, en cours de rénovation, et le square Lapérouse. Réalisé dans le prolongement d'un mail planté piétonnier, le square comprendra notamment une aire de jeux pour les plus jeunes, des tables d'échec, des brumisateurs et des plantations variées. L'ouverture est prévue avant l'été.

[Lettre information aux riverains : Le nouveau square Magenta sur l'îlot Sainte-Marguerite \(PDF\)](#)

## JANVIER 2019



© iStock

## LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, C'EST MAINTENANT !

La transition énergétique est un sujet majeur pour l'avenir de la planète, qui a deux volets principaux : la réduction de la consommation et la production d'énergie renouvelable. Parmi les actions qu'elle mène, Pantin vient de prendre des parts dans la coopérative Electrons solaires 93. Objectif : favoriser l'installation de panneaux photovoltaïques et ainsi permettre la production d'énergie verte. Le 29 janvier, une réunion est organisée pour informer les habitants, propriétaires et locataires, et les syndics des possibilités qui existent

<https://participatif.pantin.fr/tous-engages-pour-lecologie/un-mois-une-action-ecologique>

en matière d'installation de panneaux solaires. Les questions au programme : le toit de mon habitation a-t-il un potentiel de production d'énergie solaire ? Combien coûte une installation ? Existe-t-il des aides financières ? À quel artisan s'adresser ?

[" Et si on passait à l'action ? ", article de Alban Colombel, publié dans Canal n°275, janv/fév 2019, p.23](#)

## DÉCEMBRE 2018



© ville de Pantin

### CORNICHE DES FORTS : UN MORATOIRE SUR LES TRAVAUX

Avec ses 22 hectares de forêt et son extraordinaire biodiversité, la Corniche des forts fait l'objet, depuis plus de 15 ans, d'un projet de la Région Ile-de-France qui veut la transformer en île de loisirs. Située sur des carrières de gypse, le terrain qui accueille cette forêt est fragile. Pour défendre la viabilité d'un projet qui sécurise le site tout en préservant la richesse écologique de ce poumon vert, les élus pantinois votent un moratoire sur les travaux lancés par la Région. Retour sur les arguments présentés lors du conseil municipal du 13 décembre.

[" Pantin prend position ", article de Orlane Renou et Christophe Dutheil, publié dans Canal n°275, janvier - février 2019, p.27.](#)

## NOVEMBRE 2018



© Jean-Philippe DOLLET, DCOMDRONE

### L'ÉCOQUARTIER EST SUR LES RAILS

Plus de 10 ans après le lancement du projet, il est enfin possible d'affirmer avec certitude que la ville aura son écoquartier ! 45 hectares d'emprises ferroviaires qui vont peu à peu accueillir tout un nouveau secteur totalement respectueux de l'environnement. 1500 logements, un parc de 2,5 hectares, 100 000 m<sup>2</sup> de bureaux et de nombreux équipements publics : le 28 novembre, le maire, Bertrand Kern, et Laurent Quignon, directeur général de SNCF Immobilier, ont signé l'acte de vente des terrains actuellement occupés par des voies ferrées et des terrains désaffectés. Les premières constructions (un nouveau collège et une plateforme autonomie pour les seniors) devraient être livrées en 2021.

[" L'écoquartier est sur les rails ! ", article de Christophe Duteil, publié dans Canal n°275, janvier - février 2019, p.22.](#)

<https://participatif.pantin.fr/tous-engages-pour-lecologie/un-mois-une-action-ecologique>

**CENTRE ADMINISTRATIF**

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC  
93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

HORAIRE D'OUVERTURE :  
DU LUNDI AU VENDREDI : 8H30-12H30 ET 13H30-17H30